

Présents : Monique BARDET Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

Absent (excusé) : Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

A donné pouvoir : Jérôme THIAFFEY-RENCOREL a donné pouvoir à Sandrine BLANCHIN

Mireille TISSOT-ROSSET a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2023 : approuvé à l'unanimité.

Suivi des dossiers d'urbanisme : Cf tableau présenté en séance.

C.C.V.T. : Groupements de commandes pour enrobés et carburants.

Il convient de nommer un membre titulaire et un membre suppléant pour la commission d'appel d'offres de ces deux groupements :

- Membre titulaire : Patrick DEHONDT ;
- Membre suppléant : François THABUIS.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

La C.C.V.T. prévoit également de proposer une centrale d'achat.

Loi APER : définition des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables.

Cette Loi est récente et nous ne disposons pas de tous les éléments.

Deux certitudes, il n'y aura, ni éolien, ni champs solaires sur le territoire communal.

Des zones non concernées par la Loi sont à définir.

François THABUIS se charge de se renseigner auprès du Syane pour créer un réseau de chaleur, au Chef-Lieu, alimenté par une chaudière à plaquettes de bois.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Tarifs 2024 EAU POTABLE : Une augmentation de 2% est proposée.

➤ **Délibération adoptée : 10 pour - 01 contre - 00 abstention.**

Personnel de la commune : Mise en place de tickets restaurant pour les agents communaux.

Coût annuel pour la commune : 1.866 euros si tous les agents en sont preneurs.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Travaux :

- **Travaux réalisés** : montant de 60.052,60 euros ; environs 15.000 euros de TVA à récupérer.
- **Travaux en cours** : barrières de sécurité à poser.
- **Petits Liaudes** : travaux décalés au printemps 2024.
- **Aire de jeux** : présentation du projet le vendredi 15 décembre à 18h à la salle des fêtes.

- Eau : Une subvention pouvant aller jusqu'à 50% peut être allouée par l'Agence de l'Eau. Cependant, les subventions seront attribuées en priorité aux communes ayant des difficultés d'approvisionnement en eau potable et sur des projets atteignant, à minima, 10.000 euros.
- Déploiement de la fibre : mise en oeuvre en stand-by jusqu'au printemps 2024 . Les travaux mal réalisés seraient à la charge de ORANGE, sauf le poteau au Pont de l'Atelier.
- Panneaux photovoltaïques au Plan du Tour : à lier avec la Loi APER.
- Projet de l'aménagement de l'entrée du village : Colas propose un projet de réflexion avec un chiffrage réalisé par un maître d'oeuvre (pas d'engagement financier de la part de la commune).

Alpages : Mise en location de l'alpage des Aiguilles du Mont.
 Au 08 décembre 2023, un seul dossier a été reçu.
 Date limite des candidatures fixée au 22 décembre 2023.

Bois/Forêt :

➤ Parcelles de Mr RIVOLLET, superficie de plus de 14,70 hectares.
 Acquisition réalisée grâce au financement du Conseil Départemental.
 Monsieur le Maire précise qu'environ 6000 m² de la parcelle Section B numéro 1718 seront classés au titre des Espaces Naturels Sensibles.
 La proposition d'application du régime Forestier porte sur 12 ha 47a 85ca.

Classement de 12,4785 hectares dans le régime forestier de la commune :

- **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Finances :

- Retours sur l'analyse de Monsieur PERRET quant au Bilan de l'Indicateur de Pilotage Comptable (IPC).
- Le Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) octroie à la commune la somme de 86.000 euros, soit 50 % du montant des travaux suivants : Voirie, changement des menuiseries de l'école et de la Mairie et mur de l'école.
- Taxe de séjour : Pour une mise en place éventuelle au 01 janvier 2025. Réunions de travail à prévoir et délibération à prendre avant le 01/07/2024.
- Demande d'un particulier pour l'acquisition de terrains agricoles communaux.

Dates à retenir :

- 12 janvier 2024 : Conseil Municipal ;
- 19 janvier 2024 : Voeux à la population ;
- 26 janvier 2024, 16 février 2024 et 22 mars 2024 : réunions pour préparation budgétaire ;
- 05 avril 2024 : Votes des Budgets - Conseil Municipal à 18h et traditionnel repas au "Relais du Charvin".